

Patrice Brault - Majorité pour la France - 5ème circonscription de Maine et Loire

Tout d'abord permettez-moi de vous préciser que je suis fils de commerçants en boulangerie pâtisserie, mon oncle ayant aussi été boulanger pâtissier.

Mes parents n'ont jamais voulu que je prenne la suite, ayant eu peur de la fin de leur métier à l'arrivée de la grande distribution et de la boulangerie industrielle.

Croyez le bien, ce choix m'a marqué et j'ai connu, enfant, des périodes ponctuées par des manifestations et par la visite des gendarmes à la boulangerie à l'époque du CID-UNATI. Aujourd'hui, au cours de ma campagne ces souvenirs sont remontés à la surface, et ce d'autant plus que j'ai perdu mes parents à deux mois d'intervalle à la fin de l'année dernière. Je sais ce qu'est le travail, je sais ce que sont les contraintes réglementaires, je sais le peu de reconnaissance et de compréhension de l'Administration, je sais ce qu'est une retraite et une pension de réversion pour des commerçants ayant travaillé toute leur vie, les clients ne tolérant le moindre arrêt maladie ou par accident, je sais l'ingratitude de la société au regard de tels métiers mais je sais surtout la fierté de travailler et de ne devoir rien à personne, si ce n'est que le fruit de son savoir-faire.

Vous me direz que je suis loin du quizz. Certes, mais je suis au coeur de la réalité, en préambule des réponses que vous trouverez ci-après. En tout état de cause vous voudrez bien m'excuser pour cette introduction en matière, mais il me paraissait nécessaire de le faire, en mémoire à ceux qui m'ont permis d'être ce que je suis aujourd'hui et pour ceux que je veux défendre et porter les valeurs.

1 . Il va de soi qu'il convient de préserver les spécificités du contrat d'apprentissage dans l'artisanat. L'apprentissage est un atout et la raison d'être de la transmission du savoir de chacun de nos artisans.

2 . De même pour la baisse des charges afin de permettre plus de facilités pour les entreprises artisanales

3 ; La VAE et la prise en compte des réalisations professionnelles et des compétences acquises sont à valoriser grandement, car ils sont le socle de la réussite d'un futur artisan.

4. Il est effectivement scandaleux que les artisans soient pénalisés face aux micro-sociaux, ce qui dévalorise et fragilise les vrais professionnels qui sont les forces vives de notre patrimoine artisanal.

5 ;Face au dumping social, il convient de rétablir des règles afin de préserver et encourager le travail à sa juste valeur et non en employant des "sous-salariés"

6 ;Il est évident, et cela repose sur le bon sens économique, de favoriser le financement par des voies dynamiques et non pénalisant comme certains emprunts bancaires, afin d'arriver de mettre en oeuvre un compte d'attente.

7 Là aussi cela tombe sous le bon sens afin de ne pas mettre en péril le patrimoine personnel.

8 Il convient de proposer un assouplissement des règles de perception du RSI en adaptant celles-ci aux spécificités de la vie des entreprises artisanales, notamment en lien selon les périodes très actives et d'autres qui le sont moins.

9 Pour avoir vécu ce qu'il en était, et ce qu'il peut encore en être, il convient d'oeuvre pour l'obligation de faire bénéficier le statut de conjoint collaborateur par l'application du statut par défaut dès lors que le bénéficiaire est reconnu implicitement comme tel.

10 Valoriser l'innovation par des aides spécifiques serait une marque d'intelligence économique pour dynamiser encore plus la créativité et l'audace de nos artisans

11 L'accompagnement des entreprises artisanales dans l'accès aux outils numériques est aussi une évidence et repose sur une logique de bon sens afin que ces entreprises demeurent compétitives et surtout se renforcent structurellement parlant.

12 Pour mettre en place toutes ces mesures d'accompagnement, là encore il coule de source qu'il convient d'associer pleinement le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat et ce, au plus haut niveau, car c'est leur vocation et parce qu'elles sont à même de mieux de les mettre en oeuvre avec la meilleure des réussites.

Faisons confiance à celles et ceux qui vivent le quotidien des artisans, qui sont à leur écoute et qui sont sur le terrain pour donner une expertise ou des conseils les plus appropriés.

Tels sont résumés mes engagements pour les métiers de l'Artisanat.

Très cordialement, et en espérant, si les électeurs du Choletais et des Mayennes me désignent comme leur représentant à l'Assemblée Nationale, votre Chambre saura être à mes côtés pour conduire mes actions en faveur du monde artisanal à la française.